

1. BILAN CONSOLIDE

en K€	Note	31/08/2025	31/08/2024
Immobilisations incorporelles	4 & 5	40 534	40 488
<i>dont écart d'acquisition</i>		40 410	40 410
immobilisations corporelles	6	2 785	2 695
Immobilisations financières	7	688	686
Actif immobilisé		44 007	43 869
Stocks et en-cours		136	72
Clients et comptes rattachés	8	23 541	21 603
Autres créances et comptes de régularisation	9	8 295	6 318
Valeurs mobilières de placement	10	4 265	977
Disponibilités	10	7 428	9 283
Actif circulant		43 665	38 253
Total actif		87 672	82 121

en K€	Note	31/08/2025	31/08/2024
Capital	11	41 731	40 945
Primes		1 655	1 029
Réserves et résultat consolidés		8 537	4 369
Capitaux propres groupe		51 923	46 344
Intérêts minoritaires		294	286
Provisions pour risques et charges	12	895	921
Emprunts et dettes financières	13	9 601	13 350
Fournisseurs et comptes rattachés	14	6 258	5 448
Autres dettes et comptes de régularisation	15	18 701	15 774
Dettes		34 560	34 571
TOTAL PASSIF		87 672	82 121

5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 – Faits marquants

Néant

Note 2 – Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes consolidés du groupe NEXIA S&A sont établis conformément aux principes comptables admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Le groupe clôture ses comptes au 31 août.

L'ensemble des entités du périmètre de consolidation clôture ses comptes au 31 août 2025.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

2.3 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation :

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus des actifs :

- Concessions, brevets et licences :	1 à 3 ans
- Installations techniques :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel :	5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, internes ou externes, et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts, des dépôts et cautionnements, ainsi que des titres de participation non consolidés.

Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

2.6 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques du Groupe.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre l'obligation.

2.8 Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les franchises, abandons de créance et autres remises obtenues en cours de contrat, sans contrepartie au moins équivalente à donner au bailleur (allongement de la durée non résiliable du bail, augmentation des loyers futurs...) sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ; ou
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ; ou
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

A la clôture de l'exercice, le groupe n'a pas identifié de contrats répondant à la définition.

2.9 Engagement de retraite

Le seul engagement envers le personnel supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. L'engagement afférent est évalué conformément à la recommandation ANC n° 2013-0.2, relative à l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Il est comptabilisé conformément à la méthode n°2 de cette recommandation, les écarts actuariels étant comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont constatés.

Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions » et au bilan en provisions pour risques et charges.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,78%
- Taux de revalorisation des salaires : 3%
- Taux de turn-over : selon la catégorie de salarié
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2018-2020
- Taux de charges sociales : 44% ou 48%

2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture de l'exercice est de 25%.

2.11 Changement de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a été constaté au cours de l'exercice.

Note 3 – Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, avec les taux de détention à la clôture de l'exercice, sont présentées ci-dessous :

Dénomination	Pays	Sège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
SAS NEXIA S&A	France	Paris	Société mère	100%	IG
SAS ACA DEVELOPPEMENT	France	Paris	100%	100%	IG
SAS ACA ILE DE France	France	Paris	100%	100%	IG
SAS ACA NEXIA	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CERA	France	Paris	100%	100%	IG
SCI CHANT DES OISEAUX	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CINE TV FINANCE	France	Paris	100%	100%	IG
SAS FLEURY	France	Paris	100%	100%	IG
SAS NEXIA France	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO DEVELOPPEMENT II	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO AUDIT	France	Paris	100%	99,80%	IG
SAS SEFICO AVOCAT	France	Paris	100%	49,75%	IG
SAS SEFICO CONSEIL	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO NEXIA FINANCES	France	Paris	100%	88,19%	IG
SAS SEFICO TAX & LEGAL	France	Paris	100%	99,50%	IG
SAS THEMIS	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SFPB AUDIT & COMPTABILITE	France	Paris	100%	100%	IG
SAS PIMPANEAU & ASSOCIES	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CECA	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CFCE	France	Paris	100%	100%	IG

Méthode de consolidation : IG = Intégration Globale, NC = Non Consolidée

la SAS NEXIA France, contrôlée par le groupe mais non consolidée l'exercice précédent car présentant un intérêt négligeable sur le patrimoine et le résultat consolidés, est intégrée dans les comptes consolidés au 31 août 2025.

Le groupe a acquis sur l'exercice 11.81% du capital de la SAS SEFICO NEXIA FINANCES. Le pourcentage d'intérêt à la clôture de l'exercice est de 88.19% contre 76.38% à la clôture de l'exercice précédent.

L'ensemble des entités du Groupe sont consolidés selon la méthode d'intégration globale soit 100% des actifs et passifs.

Note 4 – Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'établit à :

en K€	31/08/2025	31/08/2024
Valeur brute	40 410	40 410
Dépréciation		
Valeur nette	40 410	40 410

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

Goodwill ACA Développement	21 932	21 932
Goodwill Sefico Développement II	15 034	15 033
Goodwill CECA/CFCE	3 445	3 445
TOTAL	40 410	40 410

L'écart d'acquisition a été calculé en comparant le coût d'acquisition des titres à la valeur des actifs et passifs identifiables lors de l'acquisition. En application du règlement ANC 2020-01, les fonds de commerce et droits au bail historiques présents dans les sociétés acquises n'ont pas été considérés comme des éléments identifiables et évaluable séparément à la date d'acquisition. Ils font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation a été réalisé. Le calcul de la juste valeur est basé sur une combinaison de multiple d'EBITDA et de part de chiffre d'affaires.

Ce test a mis en évidence que la valeur recouvrable des actifs testés est supérieure à leur valeur nette comptable.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

La variation des valeurs brutes et amortissements par nature des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

en K€	Logiciels	Droits au bail	autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 31/08/2024	593	0	58	0	651
Variation de périmètre					0
Augmentation	92				92
Cession	-9				-9
Transfert	7		-7		0
Valeur brute au 31/08/2025	682	0	51	0	734
Amortissement/dépréciation au 31/08/2024	-521	0	-51	0	-572
Variation de périmètre					0
Dotations amortissements	-47				-47
Cession	9				9
Amortissement/dépréciation au 31/08/2025	-559	0	-51	0	-610
Valeur nette au 31/08/2025	123	0	0	0	123

Note 6 – Immobilisations corporelles

La variation des valeurs brutes et amortissements par nature des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

en K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages Matériel de bureau	autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 31/08/2024	270	1 249	2	4 653	0	6 174
Variation de périmètre						0
Augmentation		32		440	85	556
Cession				-34		-34
Transferts						0
Valeur brute au 31/08/2025	270	1 281	2	5 059	85	6 696
Amortissement/dépréciation au 31/08/2024	0	-410	-2	-3 068	0	-3 479
Variation de périmètre						0
Dotations amortissements		-23		-442		-466
Cession				34		34
Amortissement/dépréciation au 31/08/2025	0	-433	-2	-3 476	0	-3 911
Valeur nette au 31/08/2025	270	848	0	1 583	85	2 785

Note 7 – Immobilisations financières

La variation des valeurs brutes et dépréciations par nature des immobilisations financières s'analyse comme suit :

en K€	Titres non consolidés	Prêts, cautionnements et autres créances	Total
Valeur brute au 31/08/2024	8	701	710
Variation de périmètre	-8		-8
Augmentation		18	18
Cession		-1	-1
Transfert		-6	-6
Valeur brute au 31/08/2025	0	712	712
Dépréciation au 31/08/2024	0	-24	-24
Variation de périmètre			0
Dépréciation			0
Reprise			0
Dépréciation au 31/08/2025	0	-24	-24
Valeur nette au 31/08/2025	0	688	688

Note 8 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Créances clients	26 656	24 426
Provisions créances clients	-3 114	-2 823
Clients et comptes rattachés	23 541	21 603

Note 9 – Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Fournisseurs débiteurs	85	109
Créances sur personnel et organismes sociaux	123	133
Créances fiscales (hors IS)	4 705	2 449
Impôt sur les bénéfices	13	52
Impôts différés actif	378	411
Comptes courants	0	0
Dépréciation de comptes courants	0	0
Autres débiteurs	3 534	3 511
Dépréciation débiteurs divers	-2 401	-2 401
Charges constatées d'avance	1 825	1 989
Frais d'émission d'emprunt	33	63
Autres créances et comptes de régularisation	8 295	6 318

Les autres créances sont des créances à moins d'un an.

La variation des impôts différés par nature s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	11	-4		0	7
Décalages temporaires	168	-4	0		164
Frais d'acquisition	32	-7			25
Indemnités de fin de carrière	220	-18	0		202
Impôts différés actifs	431	-33	0	0	398

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	-21	0	0		-21
Décalages temporaires					0
Impôts différés passifs	-21	0	0	0	-21

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	-10	-4	0	0	-13
Décalages temporaires	168	-4	0	0	164
Frais d'acquisition	32	-7	0	0	25
Indemnités de fin de carrière	220	-18	0	0	202
Impôts différés nets	411	-33	0	0	378

Note 10 – Trésorerie

La trésorerie s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Valeurs mobilières de placement	4 265	977
Disponibilités	7 428	9 283
Dépréciation valeurs mobilières de placement	0	0
Total Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 693	10 260

Note 11 – Capital social

Le capital se décompose comme suit :

	31/08/2025		31/08/2024	
	Nombre d'actions	Droits de vote	Nombre d'actions	Droits de vote
Actions ordinaires	41 729 116	41 729 116	40 943 195	40 943 195
Actions de préférence 1				
Actions de préférence 2	2 018		2 018	
Total des actions	41 731 134	41 729 116	40 945 213	40 943 195
Valeur nominale de l'action	1,0		1,0	
Valeur du capital social en €	41 731 134		40 945 213	

Les opérations sur le capital sur l'exercice ont été les suivantes :

- Augmentation de capital en numéraire de 42 455 €, assortie d'une prime d'émission de 16 260 €
- Réduction de capital de 848 146 € par voie de rachat par la société de 848 146 actions ordinaire au prix de 1,383 €
- Augmentation de capital en numéraire pour un montant de 1 591 612 €, assortie d'une prime d'émission de 609 587 €

Note 12 – Provisions pour risques et charges

La variation par nature des provisions s'analyse comme suit :

En K€	01/09/2024	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/08/2025
Provisions pour risques	0				0
Provisions pour litiges	39	59	-12		86
Provisions pour pensions et retraites	881	23	-96		808
Provisions pour risques et charges	921	82	-108	0	895

Note 13 – Emprunts et dettes financières

La variation par nature des dettes financières s'analyse comme suit :

En K€	01/09/2024	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/08/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 668		-2 675		8 993
Dettes financières auprès des associés	689		-523		166
Crédit vendeur	912		-503		409
Autres dettes financières	43		-38		5
Intérêts courus sur emprunts	27	26	-27		26
Dépôts de garantie	4		-4		0
Concours bancaires	6		-5		2
Total	13 350	26	-3 774	0	9 601

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit :

En K€	Montant brut	< 1 an	2 à 5 ans	> 5ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 993	2 589	5 926	479
Dettes financières auprès des associés	166	166		
Crédit vendeur	409	323	87	
Autres dettes financières	5	5		
Dettes financières	9 574	3 083	6 012	479

Note 14 – Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Dettes fournisseurs	6 258	5 448
Dettes sur immobilisations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 258	5 448

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Clients - Avances et acomptes reçus	184	162
Dettes sociales	5 754	5 508
Dettes fiscales (hors IS)	9 098	6 362
Impôt société	533	660
Impôt différés		0
Autres dettes	1 166	1 337
Produits constatés d'avance	1 966	1 743
Autres dettes et comptes de régularisation	18 701	15 774

Note 16 – Résultat d'exploitation

La décomposition par nature des rubriques du résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

Le Chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
France	75 592	68 041
Etranger	0	0
Chiffre d'affaires	75 592	68 041

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Production stockée	63	18
Subventions d'exploitation	114	86
Autres produits	2	3
Transferts de charges d'exploitation	0	613
Autres produits d'exploitation	180	720

Les achats consommés se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Achats non stockés de matières et fournitures	-741	-817
Sous-traitance générale	0	-4 712
Locations et charges locatives	-3 000	-2 848
Entretiens et réparations	-2 216	-1 890
Assurances	-466	-437
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-309	-370
Transport, déplacements & réception	-812	-788
Frais postaux & de télécommunication	-246	-288
Services bancaires	-112	-127
Autres charges externes	-16 945	-8 420
Achats consommés	-24 846	-20 697

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	-793	-742
Autres impôts et taxes	-277	-320
Impôts et taxes	-1 069	-1 062

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Rémunérations du personnel	-26 864	-25 329
Charges sociales	-12 172	-11 120
Participation des salariés	-537	-550
Autres charges de personnel	50	101
Charges de personnel	-39 523	-36 898

Les variations nettes des amortissements, dépréciations et des provisions se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Dotations aux amortissements & dépréciations des immobilisations incorporelles	-47	-59
Dotations aux amortissements & dépréciations des immobilisations corporelles	-466	-469
Dotations aux amortissements des charges à répartir	-31	-31
Dotations sur dépréciations des actifs circulants	-1 346	-1 289
Reprises de dépréciations des actifs circulants	1 055	1 052
Dotations aux provisions pour risques et charges	-59	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux provisions des engagements de retraite	-23	-131
Reprises de provisions des engagements de retraite	96	13
Variations nettes des amortissements, des dépréciations et provisions	-821	-914

Note 17 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Charges d'intérêts sur emprunts	-297	-257
Pertes de change	0	0
Dépréciation actifs financiers	0	0
Autres charges financières	-38	-68
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	27	33
Reprise dépréciation actifs financiers	0	0
Produits de cession / équivalents de trésorerie	115	56
Revenus des équivalents de trésorerie		
Résultat financier	-193	-236

Note 18 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Autres produits exceptionnels	23	5
Autres charges exceptionnelles	-7	-85
Charges exceptionnelles / exercices antérieurs	0	0
Produits de cession	0	17
VNC des immobilisations cédées	0	-14
Dotations aux provisions	0	-39
Dotations aux amortissements	0	0
Dépréciations des actifs circulants	0	0
Reprise de provision	12	90
Résultat exceptionnel	28	-25

Note 19 – Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôt exigible	-2 257	-2 269
Impôts différés	-33	46
Impôt sur les bénéfices	-2 291	-2 222

La preuve d'impôt s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Résultat net des sociétés intégrées	6 989	6 580
Impôt sur les résultats (1)	-2 291	-2 222
Amortissement des écarts d'acquisition		
Résultat net avant impôt	9 279	8 803
<Impôt théorique au taux en vigueur> (2)	-2 320	-2 201
Différence permanente social	-28	-59
Impôt sur déficits exercice non activés		
Impôt sur déficits antérieurs non activés		
Impôt sur déficits antérieurs (perte)		
Contribution sociale	-48	-44
Incidence taux réduit		-7
Crédit d'impôt	105	94
Autres		-7
Charges d'impôt	-2 291	-2 222

Note 20 – Effectifs

L'effectif moyen du groupe à la clôture de l'exercice est de 587 personnes.

Note 21 – Rémunération des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Note 22 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Note 23 – Engagements

Les principaux engagements sont les suivants :

- Hypothèque et privilège de prêteur de denier portant sur le bâtiment 4 du Chant des Oiseaux 78 360 Montesson au profit de la Société Générale en contrepartie de l'emprunt de 1.380 K€ souscrit pour son acquisition.
- Nantissement des titres Aca Nexia au profit de la BNP Paribas en garantie des deux emprunts de 4,4 M€ (tranche A amortissable sur 6 années) et 2,5 M€ (tranche B remboursable in fine)
- Nantissement des actions CECA détenues par Aca Nexia au profit de BNP Paribas en garantie de l'emprunt de 2.7 M€.

NEXIA S&A

Société par Actions Simplifiée au capital de 41.756.134 €

Siège social : 31, rue Henri Rochefort – 75017 PARIS

RCS PARIS 402 889 794

(la « Société »)

Extrait des décisions de l'assemblée générale mixte du 19 février 2026

Quatrième résolution

Après lecture du rapport du Président et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale, après les avoir examinés, prend acte et donne son accord sur les comptes consolidés du Groupe Nexia S&A au 31 août 2025, tels qu'ils lui sont présentés et qui présentent un résultat net consolidé de 6.989 K€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

2. COMPTE DE RESULTAT

en K€	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires net	75 592	68 041
Autres produits d'exploitation	180	720
Produits d'exploitation	75 772	68 761
Achats consommés	-24 846	-20 697
Autres charges d'exploitation	-67	-125
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 069	-1 062
Charges de personnel	-39 523	-36 898
Variations nettes des amortissements, dépréciations et provisions	-821	-914
Charges d'exploitation	-66 327	-59 697
Résultat d'exploitation avant dotations & dépréciations des écarts d'acquisition	9 445	9 064
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations & dépréciations des écarts d'acquisition	9 445	9 064
Charges et produits financiers	-193	-236
Charges et produits exceptionnels	28	-25
Impôt sur les résultats	-2 291	-2 222
Résultat net des entreprises intégrées	6 989	6 580
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé	6 989	6 580
Résultat Groupe	6 859	6 559
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	130	21
Résultat par action	0,164	0,168
Résultat par action ordinaire	0,164	0,168

NEXIA S&A

31 rue Henri Rochefort
75017 PARIS
RCS PARIS 402889794

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 août 2025

NEXIA S&A
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 août 2025

Aux associés de la société NEXIA S&A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NEXIA S&A relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2025 s'établit à 40.410 KE, sont évalués et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 11 février 2026

Noël THIBAUDEAU

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Nantes

SOLAES AUDIT représentée par Pierre CAPERAA

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

NEXIA S&A

COMPTES CONSOLIDES
AU 31 AOUT 2025

SOMMAIRE

1. BILAN CONSOLIDE	4
2. COMPTE DE RESULTAT	5
3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	8
Note 1 – Faits marquants	8
Note 2 – Méthodes comptables	8
2.1 Base de préparation des comptes	8
2.2 Méthodes de consolidation	8
2.3 Ecart d'acquisition	9
2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles	9
2.5 Immobilisations financières	9
2.6 Créances et dettes	10
2.7 Provisions	10
2.8 Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés	10
2.9 Engagement de retraite	10
2.10 Impôts différés	11
2.11 Changement de méthode	11
Note 3 – Liste des sociétés consolidées	12
Note 4 – Ecart d'acquisition	13
Note 5 – Immobilisations incorporelles	14
Note 6 – Immobilisations corporelles	14
Note 7 – Immobilisations financières	15
Note 8 – Clients et comptes rattachés	15
Note 9 – Autres créances et comptes de régularisation	16
Note 10 – Trésorerie	17
Note 11 – Capital social	18
Note 12 – Provisions pour risques et charges	18
Note 13 – Emprunts et dettes financières	19
Note 14 – Fournisseurs et comptes rattachés	19
Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation	20
Note 16 – Résultat d'exploitation	21
Note 17 – Résultat financier	23
Note 18 – Résultat exceptionnel	23
Note 19 – Impôts sur les bénéfices	24

Note 20 – Effectifs	25
Note 21 – Rémunération des organes de direction	25
Note 22 – Evènements postérieurs à la clôture	25
Note 23 – Engagements	25

1. BILAN CONSOLIDE

en K€	Note	31/08/2025	31/08/2024
Immobilisations incorporelles	4 & 5	40 534	40 488
<i>dont écart d'acquisition</i>		40 410	40 410
immobilisations corporelles	6	2 785	2 695
Immobilisations financières	7	688	686
Actif immobilisé		44 007	43 869
Stocks et en-cours		136	72
Clients et comptes rattachés	8	23 541	21 603
Autres créances et comptes de régularisation	9	8 295	6 318
Valeurs mobilières de placement	10	4 265	977
Disponibilités	10	7 428	9 283
Actif circulant		43 665	38 253
Total actif		87 672	82 121

en K€	Note	31/08/2025	31/08/2024
Capital	11	41 731	40 945
Primes		1 655	1 029
Réserves et résultat consolidés		8 537	4 369
Capitaux propres groupe		51 923	46 344
Intérêts minoritaires		294	286
Provisions pour risques et charges	12	895	921
Emprunts et dettes financières	13	9 601	13 350
Fournisseurs et comptes rattachés	14	6 258	5 448
Autres dettes et comptes de régularisation	15	18 701	15 774
Dettes		34 560	34 571
TOTAL PASSIF		87 672	82 121

2. COMPTE DE RESULTAT

en K€	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires net	75 592	68 041
Autres produits d'exploitation	180	720
Produits d'exploitation	75 772	68 761
Achats consommés	-24 846	-20 697
Autres charges d'exploitation	-67	-125
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 069	-1 062
Charges de personnel	-39 523	-36 898
Variations nettes des amortissements, dépréciations et provisions	-821	-914
Charges d'exploitation	-66 327	-59 697
Résultat d'exploitation avant dotations & dépréciations des écarts d'acquisition	9 445	9 064
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations & dépréciations des écarts d'acquisition	9 445	9 064
Charges et produits financiers	-193	-236
Charges et produits exceptionnels	28	-25
Impôt sur les résultats	-2 291	-2 222
Résultat net des entreprises intégrées	6 989	6 580
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé	6 989	6 580
Résultat Groupe	6 859	6 559
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	130	21
Résultat par action	0,164	0,168
Résultat par action ordinaire	0,164	0,168

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Réserves Primes consolidés	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
31/08/2023	41 046	0	-6	-5	41 035	315	41 351
Augmentation de capital	5 668	1 029	-21		6 675		6 675
Réduction de capital	-5 768				-5 768		-5 768
Dividendes			-2 158		-2 158	-50	-2 208
Affectation résultat			-5	5	0		0
Résultat N				6 559	6 559	21	6 580
Variation de périmètre			0		0	0	0
31/08/2024	40 945	1 029	-2 190	6 559	46 344	286	46 630
Augmentation de capital	1 634	626			2 260		2 260
Réduction de capital	-848		-326		-1 174		-1 174
Dividendes			-2 371		-2 371	-51	-2 423
Affectation résultat			6 559	-6 559	0		0
Résultat N				6 859	6 859	130	6 989
Actions propres			6		6		6
Variation de périmètre					0	-71	-71
31/08/2025	41 731	1 655	1 678	6 859	51 923	294	52 217

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Résultat net consolidé	6 989	6 580
(+) Dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	513	528
(+) Dotation aux provisions des immobilisations financières	0	0
(+) Dotation aux amortissements des charges à répartir	31	31
(+) Dotations et reprises aux provisions - Passif	-26	67
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions	518	626
(+) Charges financières	0	0
Variation de l'impôt différé	33	-46
Elimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	0	-3
Variation du BFR lié à l'activité	-300	-2 050
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION	7 240	5 107
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles	-92	-232
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles	-556	-458
(-) Acquisition titres non consolidés	0	-8
(-) Acquisition autres immobilisations financières	-18	-40
Acquisitions d'immobilisations	-667	-738
(+) Produits de cessions d'immobilisations corporelles	1	21
(+) Produits de cessions autres immobilisations financières		
Cessions d'immobilisations	1	21
Variation de périmètre	-572	-1 683
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT	-1 237	-2 400
Dividendes versés par société mère	-2 371	-2 158
Dividendes versés aux minoritaires	-51	-50
Emission d'emprunts net de frais	0	2 700
Remboursements d'emprunts	-2 675	-2 294
Actions propres	12	
Intérêts versés	-1	11
Augmentation de capital en numéraire net des frais	1 086	-143
Autres dettes financières	-565	-576
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-4 566	-2 510
Incidence de la variation des taux de change		
VARIATION DE FLUX DE TRESORERIE	1 438	197
Trésorerie d'ouverture	10 254	10 057
Trésorerie de clôture	11 691	10 254

5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 – Faits marquants

Néant

Note 2 – Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes consolidés du groupe NEXIA S&A sont établis conformément aux principes comptables admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Le groupe clôture ses comptes au 31 août.

L'ensemble des entités du périmètre de consolidation clôture ses comptes au 31 août 2025.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

2.3 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation :

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus des actifs :

- Concessions, brevets et licences :	1 à 3 ans
- Installations techniques :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel :	5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, internes ou externes, et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts, des dépôts et cautionnements, ainsi que des titres de participation non consolidés.

Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

2.6 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques du Groupe.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre l'obligation.

2.8 Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les franchises, abandons de créance et autres remises obtenues en cours de contrat, sans contrepartie au moins équivalente à donner au bailleur (allongement de la durée non résiliable du bail, augmentation des loyers futurs...) sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ; ou
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ; ou
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

A la clôture de l'exercice, le groupe n'a pas identifié de contrats répondant à la définition.

2.9 Engagement de retraite

Le seul engagement envers le personnel supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. L'engagement afférent est évalué conformément à la recommandation ANC n° 2013-0.2, relative à l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Il est comptabilisé conformément à la méthode n°2 de cette recommandation, les écarts actuariels étant comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont constatés.

Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions » et au bilan en provisions pour risques et charges.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,78%
- Taux de revalorisation des salaires : 3%
- Taux de turn-over : selon la catégorie de salarié
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2018-2020
- Taux de charges sociales : 44% ou 48%

2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture de l'exercice est de 25%.

2.11 Changement de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a été constaté au cours de l'exercice.

Note 3 – Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, avec les taux de détention à la clôture de l'exercice, sont présentées ci-dessous :

Dénomination	Pays	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
SAS NEXIA S&A	France	Paris	Société mère	100%	IG
SAS ACA DEVELOPPEMENT	France	Paris	100%	100%	IG
SAS ACA ILE DE France	France	Paris	100%	100%	IG
SAS ACA NEXIA	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CERA	France	Paris	100%	100%	IG
SCI CHANT DES OISEAUX	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CINE TV FINANCE	France	Paris	100%	100%	IG
SAS FLEURY	France	Paris	100%	100%	IG
SAS NEXIA France	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO DEVELOPPEMENT II	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO AUDIT	France	Paris	100%	99,80%	IG
SAS SEFICO AVOCAT	France	Paris	100%	49,75%	IG
SAS SEFICO CONSEIL	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SEFICO NEXIA FINANCES	France	Paris	100%	88,19%	IG
SAS SEFICO TAX & LEGAL	France	Paris	100%	99,50%	IG
SAS THEMIS	France	Paris	100%	100%	IG
SAS SFPB AUDIT & COMPTABILITE	France	Paris	100%	100%	IG
SAS PIMPANEAU & ASSOCIES	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CECA	France	Paris	100%	100%	IG
SAS CFCE	France	Paris	100%	100%	IG

Méthode de consolidation : IG = Intégration Globale, NC = Non Consolidée

la SAS NEXIA France, contrôlée par le groupe mais non consolidée l'exercice précédent car présentant un intérêt négligeable sur le patrimoine et le résultat consolidés, est intégrée dans les comptes consolidés au 31 août 2025.

Le groupe a acquis sur l'exercice 11.81% du capital de la SAS SEFICO NEXIA FINANCES. Le pourcentage d'intérêt à la clôture de l'exercice est de 88.19% contre 76.38% à la clôture de l'exercice précédent.

L'ensemble des entités du Groupe sont consolidés selon la méthode d'intégration globale soit 100% des actifs et passifs.

Note 4 – Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'établit à :

en K€	31/08/2025	31/08/2024
Valeur brute	40 410	40 410
Dépréciation		
Valeur nette	40 410	40 410

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

Goodwill ACA Développement	21 932	21 932
Goodwill Sefico Développement II	15 034	15 033
Goodwill CECA/CFCE	3 445	3 445
TOTAL	40 410	40 410

L'écart d'acquisition a été calculé en comparant le coût d'acquisition des titres à la valeur des actifs et passifs identifiables lors de l'acquisition. En application du règlement ANC 2020-01, les fonds de commerce et droits au bail historiques présents dans les sociétés acquises n'ont pas été considérés comme des éléments identifiables et évaluables séparément à la date d'acquisition. Ils font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation a été réalisé. Le calcul de la juste valeur est basé sur une combinaison de multiple d'EBITDA et de part de chiffre d'affaires.

Ce test a mis en évidence que la valeur recouvrable des actifs testés est supérieure à leur valeur nette comptable.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

La variation des valeurs brutes et amortissements par nature des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

en K€	Logiciels	Droits au bail	autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 31/08/2024	593	0	58	0	651
Variation de périmètre					0
Augmentation	92				92
Cession	-9				-9
Transfert	7		-7		0
Valeur brute au 31/08/2025	682	0	51	0	734
Amortissement/dépréciation au 31/08/2024	-521	0	-51	0	-572
Variation de périmètre					0
Dotation amortissements	-47				-47
Cession	9				9
Amortissement/dépréciation au 31/08/2025	-559	0	-51	0	-610
Valeur nette au 31/08/2025	123	0	0	0	123

Note 6 – Immobilisations corporelles

La variation des valeurs brutes et amortissements par nature des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

en K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages Matériel de bureau	autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 31/08/2024	270	1 249	2	4 653	0	6 174
Variation de périmètre						0
Augmentation		32		440	85	556
Cession				-34		-34
Transferts						0
Valeur brute au 31/08/2025	270	1 281	2	5 059	85	6 696
Amortissement/dépréciation au 31/08/2024	0	-410	-2	-3 068	0	-3 479
Variation de périmètre						0
Dotation amortissements		-23		-442		-466
Cession				34		34
Amortissement/dépréciation au 31/08/2025	0	-433	-2	-3 476	0	-3 911
Valeur nette au 31/08/2025	270	848	0	1 583	85	2 785

Note 7 – Immobilisations financières

La variation des valeurs brutes et dépréciations par nature des immobilisations financières s'analyse comme suit :

en K€	Titres non consolidés	Prêts, cautionnements et autres créances	Total
Valeur brute au 31/08/2024	8	701	710
Variation de périmètre	-8		-8
Augmentation		18	18
Cession		-1	-1
Transfert		-6	-6
Valeur brute au 31/08/2025	0	712	712
Dépréciation au 31/08/2024	0	-24	-24
Variation de périmètre			0
Dépréciation			0
Reprise			0
Dépréciation au 31/08/2025	0	-24	-24
Valeur nette au 31/08/2025	0	688	688

Note 8 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Créances clients	26 656	24 426
Provisions créances clients	-3 114	-2 823
Clients et comptes rattachés	23 541	21 603

Note 9 – Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Fournisseurs débiteurs	85	109
Créances sur personnel et organismes sociaux	123	133
Créances fiscales (hors IS)	4 705	2 449
Impôt sur les bénéfices	13	52
Impôts différés actif	378	411
Comptes courants	0	0
Dépréciation de comptes courants	0	0
Autres débiteurs	3 534	3 511
Dépréciation débiteurs divers	-2 401	-2 401
Charges constatées d'avance	1 825	1 989
Frais d'émission d'emprunt	33	63
Autres créances et comptes de régularisation	8 295	6 318

Les autres créances sont des créances à moins d'un an.

La variation des impôts différés par nature s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	11	-4		0	7
Décalages temporaires	168	-4	0		164
Frais d'acquisition	32	-7			25
Indemnités de fin de carrière	220	-18	0		202
Impôts différés actifs	431	-33	0	0	398

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	-21	0	0		-21
Décalages temporaires					0
Impôts différés passifs	-21	0	0	0	-21

En K€	31/08/2024	Produits / charges de l'exercice	Variation de périmètre	Variation par réserves	31/08/2025
Retraitement de consolidation	-10	-4	0	0	-13
Décalages temporaires	168	-4	0	0	164
Frais d'acquisition	32	-7	0	0	25
Indemnités de fin de carrière	220	-18	0	0	202
Impôts différés nets	411	-33	0	0	378

Note 10 – Trésorerie

La trésorerie s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Valeurs mobilières de placement	4 265	977
Disponibilités	7 428	9 283
Dépréciation valeurs mobilières de placement	0	0
Total Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 693	10 260

Note 11 – Capital social

Le capital se décompose comme suit :

	31/08/2025		31/08/2024	
	Nombre d'actions	Droits de vote	Nombre d'actions	Droits de vote
Actions ordinaires	41 729 116	41 729 116	40 943 195	40 943 195
Actions de préférence 1				
Actions de préférence 2	2 018		2 018	
Total des actions	41 731 134	41 729 116	40 945 213	40 943 195
Valeur nominale de l'action	1,0		1,0	
Valeur du capital social en €	41 731 134		40 945 213	

Les opérations sur le capital sur l'exercice ont été les suivantes :

- Augmentation de capital en numéraire de 42 455 €, assortie d'une prime d'émission de 16 260 €
- Réduction de capital de 848 146 € par voie de rachat par la société de 848 146 actions ordinaire au prix de 1,383 €
- Augmentation de capital en numéraire pour un montant de 1 591 612 €, assortie d'une prime d'émission de 609 587 €

Note 12 – Provisions pour risques et charges

La variation par nature des provisions s'analyse comme suit :

En K€	01/09/2024	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/08/2025
Provisions pour risques	0				0
Provisions pour litiges	39	59	-12		86
Provisions pour pensions et retraites	881	23	-96		808
Provisions pour risques et charges	921	82	-108	0	895

Note 13 – Emprunts et dettes financières

La variation par nature des dettes financières s'analyse comme suit :

En K€	01/09/2024	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/08/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 668		-2 675		8 993
Dettes financières auprès des associés	689		-523		166
Crédit vendeur	912		-503		409
Autres dettes financières	43		-38		5
Intérêts courus sur emprunts	27	26	-27		26
Dépôts de garantie	4		-4		0
Concours bancaires	6		-5		2
Total	13 350	26	-3 774	0	9 601

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit :

En K€	Montant brut	< 1 an	2 à 5 ans	> 5ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 993	2 589	5 926	479
Dettes financières auprès des associés	166	166		
Crédit vendeur	409	323	87	
Autres dettes financières	5	5		
Dettes financières	9 574	3 083	6 012	479

Note 14 – Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Dettes fournisseurs	6 258	5 448
Dettes sur immobilisations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 258	5 448

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation s'analysent ainsi :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Clients - Avances et acomptes reçus	184	162
Dettes sociales	5 754	5 508
Dettes fiscales (hors IS)	9 098	6 362
Impôt société	533	660
Impôt différés		0
Autres dettes	1 166	1 337
Produits constatés d'avance	1 966	1 743
Autres dettes et comptes de régularisation	18 701	15 774

Note 16 – Résultat d'exploitation

La décomposition par nature des rubriques du résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

Le Chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
France	75 592	68 041
Etranger	0	0
Chiffre d'affaires	75 592	68 041

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Production stockée	63	18
Subventions d'exploitation	114	86
Autres produits	2	3
Transferts de charges d'exploitation	0	613
Autres produits d'exploitation	180	720

Les achats consommés se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Achats non stockés de matières et fournitures	-741	-817
Sous-traitance générale	0	-4 712
Locations et charges locatives	-3 000	-2 848
Entretiens et réparations	-2 216	-1 890
Assurances	-466	-437
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-309	-370
Transport, déplacements & réception	-812	-788
Frais postaux & de télécommunication	-246	-288
Services bancaires	-112	-127
Autres charges externes	-16 945	-8 420
Achats consommés	-24 846	-20 697

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	-793	-742
Autres impôts et taxes	-277	-320
Impôts et taxes	-1 069	-1 062

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Rémunérations du personnel	-26 864	-25 329
Charges sociales	-12 172	-11 120
Participation des salariés	-537	-550
Autres charges de personnel	50	101
Charges de personnel	-39 523	-36 898

Les variations nettes des amortissements, dépréciations et des provisions se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Dotations aux amortissements & dépréciations des immobilisations incorporelles	-47	-59
Dotations aux amortissements & dépréciations des immobilisations corporelles	-466	-469
Dotations aux amortissements des charges à répartir	-31	-31
Dotations sur dépréciations des actifs circulants	-1 346	-1 289
Reprises de dépréciations des actifs circulants	1 055	1 052
Dotations aux provisions pour risques et charges	-59	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux provisions des engagements de retraite	-23	-131
Reprises de provisions des engagements de retraite	96	13
Variations nettes des amortissements, des dépréciations et provisions	-821	-914

Note 17 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Charges d'intérêts sur emprunts	-297	-257
Pertes de change	0	0
Dépréciation actifs financiers	0	0
Autres charges financières	-38	-68
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	27	33
Reprise dépréciation actifs financiers	0	0
Produits de cession / équivalents de trésorerie	115	56
Revenus des équivalents de trésorerie		
Résultat financier	-193	-236

Note 18 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Autres produits exceptionnels	23	5
Autres charges exceptionnelles	-7	-85
Charges exceptionnelles / exercices antérieurs	0	0
Produits de cession	0	17
VNC des immobilisations cédées	0	-14
Dotations aux provisions	0	-39
Dotations aux amortissements	0	0
Dépréciations des actifs circulants	0	0
Reprise de provision	12	90
Résultat exceptionnel	28	-25

Note 19 – Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôt exigible	-2 257	-2 269
Impôts différés	-33	46
Impôt sur les bénéfices	-2 291	-2 222

La preuve d'impôt s'analyse comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Résultat net des sociétés intégrées	6 989	6 580
Impôt sur les résultats (1)	-2 291	-2 222
Amortissement des écarts d'acquisition		
Résultat net avant impôt	9 279	8 803
<Impôt théorique au taux en vigueur> (2)	-2 320	-2 201
Différence permanente social	-28	-59
Impôt sur déficits exercice non activés		
Impôt sur déficits antérieurs non activés		
Impôt sur déficits antérieurs (perte)		
Contribution sociale	-48	-44
Incidence taux réduit		-7
Crédit d'impôt	105	94
Autres		-7
Charges d'impôt	-2 291	-2 222

Note 20 – Effectifs

L'effectif moyen du groupe à la clôture de l'exercice est de 587 personnes.

Note 21 – Rémunération des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Note 22 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Note 23 – Engagements

Les principaux engagements sont les suivants :

- Hypothèque et privilège de prêteur de denier portant sur le bâtiment 4 du Chant des Oiseaux 78 360 Montesson au profit de la Société Générale en contrepartie de l'emprunt de 1.380 K€ souscrit pour son acquisition.
- Nantissement des titres Aca Nexia au profit de la BNP Paribas en garantie des deux emprunts de 4,4 M€ (tranche A amortissable sur 6 années) et 2,5 M€ (tranche B remboursable in fine)
- Nantissement des actions CECA détenues par Aca Nexia au profit de BNP Paribas en garantie de l'emprunt de 2.7 M€.